

Votez

pour vos projets préférés

du 18 mai au 2 juin 2024



Budget participatif

#3

SAINT-AVÉ
SAINT-EVE

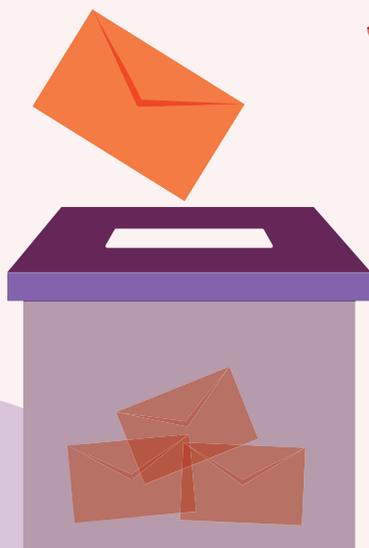
saint-ave.bzh

Qu'est-ce que le budget participatif ?

La Ville a lancé la 3^{ème} édition de son budget participatif à l'automne dernier. 17 projets finalistes sont aujourd'hui soumis au vote des Avéennes et Avéens. Découvrez-les et votez pour vos trois projets préférés !

Le budget participatif, c'est 75 000 € (exceptionnellement en 2024, suite au report des 25 000 € non dépensés lors de la précédente édition) alloués par la Ville de Saint-Avé pour réaliser les projets participatifs d'intérêt général proposés et votés par les habitants. Un ou plusieurs lauréats peuvent être retenus chaque année dans le respect de cette enveloppe budgétaire.

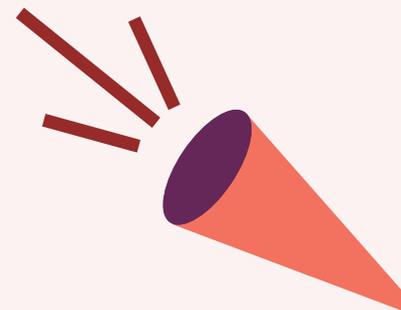
- 50 000 € par projet maximum
- 50 projets déposés par les Avéennes et Avéens
- 19 projets sélectionnés par le comité de suivi sur les critères énoncés par le règlement, puis soumis à une étude de faisabilité par les services de la Ville
- 17 projets soumis au vote



Les 17 projets finalistes

- Projet n°1 : Des fontaines à eau potable - 43 000 €
- Projet n°2 : Un parc à chiens - 12 000 €
- Projet n°3 : Une station météo - 3 500 €
- Projet n°4 : Des terrains de boules et de pétanque - 9 000 €
- Projet n°5 : Une boîte aux lettres pour les aînés - 300 €
- Projet n°6 : Un terrain de basket 3 vs 3 - 50 000 €
- Projet n°7 : Des tables de pique-nique - 25 000 €
- Projet n°8 : Un sentier planétaire - 10 000 €
- Projet n°9 : Un terrain de boules à Kerlis - Kerdogan - 4 000 €
- Projet n°10 : Un city-stade à Saint-Michel - 50 000 €
- Projet n°11 : Des panneaux pour les sentiers de promenade - 1 200 €
- Projet n°12 : Des fresques sur les supports publics - 6 000 €
- Projet n°13 : Un parc de jeux et tyrolienne à Kerozer - 50 000 €
- Projet n°14 : Une aire de jeux enfants et adultes à Coëtdigo - 43 000 €
- Projet n°15 : Des places de stationnement dédiées aux vélos - 6 800 €
- Projet n°16 : L'aménagement paysager d'un rond-point - 48 000 €
- Projet n°17 : Une aire de jeux inclusive - 50 000 €

Votez pour vos trois projets préférés !



Des fontaines à eau potable



Le projet consiste à installer trois fontaines à eau potable.

Saine, économique et écologique, l'eau du robinet est la meilleure boisson pour une bonne hydratation. Faisons-en sorte qu'elle soit accessible à tous, même en extérieur (habitants, touristes, promeneurs, sportifs...). Les fontaines seront d'autant plus indispensables en période de fortes chaleurs.

 **Objectif du projet :** offrir un accès à l'eau potable pour toutes les activités pratiquées dans les lieux publics

 **Coût :** 43 000 €

 **Porteuse :** Elise Demay

 **Lieu :** dans le bois de Kerozer à proximité du belvédère, au jardin du Kreisker, sur le Mail et rue Paul Vatine

Un parc à chiens



L'idée est de créer un parc à chiens sur un terrain inoccupé en y installant un grillage et un portillon. Les chiens pourront s'y défouler sans danger et sans déranger les riverains. Un banc et un canicrotte seront également installés.

 **Objectif du projet :** permettre aux chiens de se défouler en sécurité

 **Coût :** 12 000 €

 **Porteuse :** Tiphaine Broussouloux

 **Lieu :** à préciser (le lieu précis sera défini ultérieurement si le projet est retenu)

Une station météo

Projet n°3



© Adobe stock - MiguelAngel

Observateur bénévole de la météo (températures, précipitations et phénomènes) depuis plus de 30 ans, Philippe Guégan propose d'installer une station météo pour créer une continuité de mesures météorologiques à Saint-Avé. Ces données seraient

accessibles en temps réel sur Internet. L'installation d'une station météo permettrait de sensibiliser sur la protection de l'environnement par le partage d'informations météorologiques et climatiques.

 **Objectif du projet** : créer une continuité de mesures météorologiques dans le contexte du réchauffement climatique

 **Coût** : 3 500 €

 **Porteur** : Philippe Guégan

 **Lieu** : à préciser (le lieu précis sera défini ultérieurement si le projet est retenu)

6

Des terrains de boules et de pétanque

Projet n°4



© Adobe stock - JackF

Le projet consiste à créer un terrain de boules et un terrain de pétanque. Il y aurait également un banc.

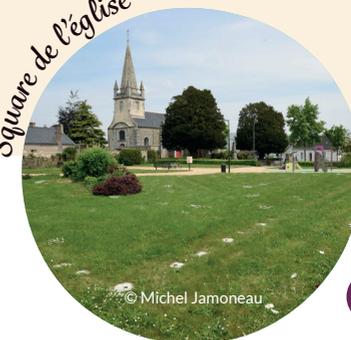
 **Objectif du projet** : favoriser le lien intergénérationnel et la convivialité

 **Coût** : 9 000 €

 **Porteurs** : Hélène Gueret et Olivier Le Port

 **Lieu** : square de l'église

Square de l'église



© Michel Jamoneau

7

Une boîte aux lettres pour les aînés



Le projet consiste à installer une boîte aux lettres place de l'Hôtel de Ville.

Cette boîte aux lettres serait mise à la disposition des Avéennes et Avéens qui souhaitent correspondre avec les aînés de la commune. Chacun pourrait adresser aux plus âgés un mot bienveillant et pourquoi pas entretenir une correspondance par la suite.

La boîte aux lettres serait relevée par l'association *Avec Nous*, une fois par semaine, le courrier serait relu et distribué dans les maisons de retraite et aux aînés de la commune intéressés par ce courrier du cœur. Ce courrier apporterait solidarité, bienveillance, chaleur et réconfort à celui ou celle qui le lirait.

 **Objectif du projet** : solidarité pour les aînés

 **Coût** : 300 €

 **Porteuse** : Florence de Franceschi (*association Avec nous*)

 **Lieu** : place de l'Hôtel de Ville



Un terrain de basket 3 vs 3



Le projet consiste à aménager des terrains dédiés à la pratique du sport en libre accès : un terrain de basket 3 vs 3 joueurs comprenant un panier et un second terrain évolutif de volley.

 **Objectif du projet** : favoriser la pratique sportive et gratuite pour tous (particuliers, associations, écoles, accueils de loisirs), et offrir un lieu de rencontre

 **Coût** : 50 000 €

 **Porteurs** : Sinan Aktas, Yanis Guillaume et Erwan Lasserre

 **Lieu** : à préciser (*le lieu précis sera défini ultérieurement si le projet est retenu*)

Des tables de pique-nique

Projet n°7



Plusieurs habitants ont proposé d'avoir plus de tables de pique-nique accessibles à tous.

Le projet consiste à installer des tables de pique-nique ainsi que des arbres, lorsqu'il en manque, et des poubelles en différents endroits de la commune. Les lieux identifiés pour l'installation des tables de pique-nique sont : les aires de jeux des étangs, du jardin du Kreisker, du parc Altenwalde, du boulodrome, de Beau Soleil, et à côté du skate parc sur le Mail.

 **Objectif du projet :** disposer de tables de pique-nique pour partager un moment convivial lors d'une promenade ou d'une activité

€ **Coût :** 25 000 €

 **Porteuses :** Anne Babin, Anne-Marie Verdys et Josiane Nevé

 **Lieu :** en différents endroits de la commune

Un sentier planétaire

Projet n°8



L'exploration de l'Univers fascine et suscite la curiosité. Le projet consiste à installer un sentier planétaire dans le bois de Kerozer. Il s'agit d'une reproduction du système solaire à échelle réduite : à chaque pas, 5 millions de kilomètres sont franchis ! En partant du Soleil, il sera question de rencontrer Mercure, Vénus, la Terre et les autres planètes sur des panneaux explicatifs.

L'occasion d'appréhender physiquement les distances gigantesques dans le système solaire lors d'une balade ludique dans le cadre agréable du bois de Kerozer. Le respect des échelles de distances et de taille respective des planètes ferait de ce sentier planétaire un excellent outil pédagogique en extérieur pour les écoles et le collège qui se trouvent à proximité.

 **Objectif du projet :** découvrir le système solaire en se promenant

€ **Coût :** 10 000 €

 **Porteur :** Thomas Appéré

 **Lieu :** bois de Kerozer

Bois de Kerozer



Un terrain de boules à Kerlis - Kerdogan

Projet n°9



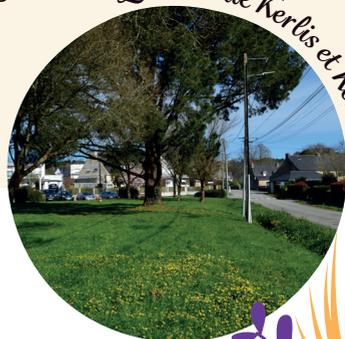
Les habitants des quartiers de Kerlis et Kerdogan ont proposé de rafraichir le terrain de boules déjà existant, près du banc installé sur l'espace vert.

 **Objectif du projet :** permettre de s'adonner régulièrement et agréablement à la pétanque

 **Coût :** 4 000 €

 **Porteur :** Christian Allot

 **Lieu :** quartier de Kerlis et Kerdogan



12

Un city-stade à Saint-Michel

Projet n°10



De nombreuses familles avec des enfants souhaitent avoir une aire de jeu à la chapelle Saint-Michel.

Le projet consiste à créer un city stade engazonné, équipé de deux buts de foot et de deux paniers de basket et à ajouter

une seconde table de pique-nique. Les terrains de boules existants ayant été rafraichis, l'ensemble serait propice à la convivialité et au partage de bons moments en famille, entre voisins et habitants.

 **Objectif du projet :** offrir un espace de loisirs pour les enfants

 **Coût :** 50 000 €

 **Porteur :** Jean-Philippe Hernandez

 **Lieu :** quartier Saint-Michel

Quartier Saint-Michel



13

Des panneaux pour les sentiers de promenade



Le projet consiste à installer des panneaux de signalétique des chemins (direction et kilométrage) pour faciliter le repérage des promeneurs. Les panneaux seraient installés sur les circuits de randonnée du bois de Kerozer, du Camp de César et du circuit des Moulins.

 **Objectif du projet** : améliorer le balisage et permettre aux promeneurs de pouvoir se repérer aisément sur les chemins de randonnée de la commune

 **Coût** : 1 200 €

 **Porteuses** : Béatrice Cabedoce et Geneviève Narradon

 **Lieu** : sur les circuits de randonnée

Des fresques sur les supports publics



Le projet consiste à faire appel à des graffeurs pour refaire les fresques sur plusieurs transformateurs électriques de la commune, notamment ceux situés rue Paul Vatine et parc d'activités de Saint-Thébaud (derrière la pharmacie).

 **Objectif du projet** : embellir les transformateurs électriques et les rues

 **Coût** : 6 000 €

 **Porteur** : Philippe Clerc

 **Lieu** : en différents endroits de la commune

Un parc de jeux et tyrolienne à Kerozer

Projet n°13



© Adobe stock - sianc

Le parc Altenwalde est très fréquenté et apprécié des familles et promeneurs. Le projet consiste à développer l'aire de jeux actuelle avec une tyrolienne et une structure pour les plus jeunes avec un parcours d'agilité en bois.

- 🏆 **Objectif du projet** : créer un espace de loisirs et de rencontre
- € **Coût** : 50 000 €
- 💡 **Porteuse** : Pauline Ruau
- 📍 **Lieu** : parc Altenwalde, rue du Lavoir

Parc Altenwalde



16

Une aire de jeux enfants et adultes à Coëtdigo

Projet n°14



© Adobe stock - Africa Studio

Le projet consiste à créer un espace de loisirs pour les enfants et les adultes. Un équipement de jeu d'escalade pour petits et grands serait installé ainsi qu'un terrain de pétanque.

- 🏆 **Objectif du projet** : offrir un espace de loisirs pour les adultes et les enfants
- € **Coût** : 43 000 €
- 💡 **Porteuse** : Annie Bozec
- 📍 **Lieu** : sur l'espace vert, rue des Bernaches (quartiers de Coëtdigo et des Trois-Rois)

Rue des Bernaches



17

Des places de stationnement dédiées aux vélos

Projet n°15



Le projet est d'augmenter le nombre de parkings à vélos et améliorer leur visibilité, en centre-ville, notamment aux abords des commerces et services. Le projet prévoit l'ajout d'une trentaine de places de stationnement vélos (soit 15 arceaux) sur les places François Mitterrand, Notre-Dame du Loc, Dugesclin, ainsi qu'aux abords du Centre culturel Le Dôme.

- 🏆 **Objectif du projet** : rendre accessible les stationnements réservés aux vélos
- € **Coût** : 6 800 €
- 💡 **Porteuse** : Claudie Mariette
- 📍 **Lieu** : à différents endroits du centre-ville

18

L'aménagement paysager d'un rond-point

Projet n°16



Le projet consiste à paysager le rond-point près de l'Echonova pour en faire « les portes de notre ville de Saint-Avé ». Le rond-point est situé sur un axe très passant. Le projet est de l'aménager pour transformer cet espace en un lieu d'expression artistique. Les aménagements pourront s'inspirer

d'un thème autour de la culture et l'identité locale : petit muret de briques en référence à la briqueterie, sculpture en métal représentant des personnes stylisées en costumes traditionnels bretons, plantations d'hortensias ou d'agapanthes...

- 🏆 **Objectif du projet** : décorer un rond-point pour marquer l'entrée de ville
- € **Coût** : 48 000 €
- 💡 **Porteuse** : Véronique Le Boursicaud
- 📍 **Lieu** : rond-point de l'Echonova

Rond-point de l'Echonova



19

Une aire de jeux inclusive

Projet n°17



Le projet consiste à créer une aire de jeux inclusive, accessible à tous les enfants, porteurs de handicap ou non.

 **Objectif du projet** : permettre aux enfants atteints de handicaps de pouvoir jouer avec des enfants valides

 **Coût** : 50 000 €

 **Porteuse** : Margaux Bonnet

 **Lieu** : en centre-ville (le lieu sera défini ultérieurement si le projet est retenu)

Un projet de la charte de démocratie participative

La création du budget participatif est issue de la charte de démocratie participative. Il a pour objectif :

-  Une meilleure appropriation des enjeux des budgets
-  Une plus grande implication des citoyens dans la vie locale
-  Renforcer et développer les espaces de participation et de dialogue avec les habitants
-  Mettre en avant des projets d'intérêt collectif en complément de ceux identifiés par la municipalité

Une question ? Besoin d'aide ?

La Ville vous accompagne : jeparticipe@saint-ave.fr

Pratique

Le règlement complet du budget participatif est consultable sur le site de la Ville : saint-ave.bzh ou en mairie.

Votez en ligne pour vos trois projets préférés du 18 mai au 2 juin !



jeparticipe.saint-ave.bzh

Le site internet du budget participatif bénéficie du soutien de :





Budget participatif ^{#3}

Tous les
Avéens,
de plus
de 11 ans,
peuvent
voter !

Comment voter pour vos projets préférés ?

1. Complétez le bulletin de vote au verso
2. Déposez le bulletin complété soit :



Dans les urnes situées : en mairie,
à la médiathèque, à l'Ehpad,
à la Maison de l'Enfance,
à L'albatros et à la Maison
des jeunes.



Votez en ligne,
sur la plateforme
du budget participatif
jeparticipe.saint-ave.bzh

Période de vote : du 18 mai au 2 juin 2024

Choix n°1 = 3 points
Choix n°2 = 2 points
Choix n°3 = 1 point



Chaque votant doit
choisir obligatoirement
trois projets.



Bulletin de vote

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Commune* :

Date de naissance* :/...../.....

Mail :

Téléphone :

* renseignements obligatoires

Vous devez sélectionner obligatoirement 3 projets parmi les 17 projets soumis au vote, en les classant par ordre de préférence :

-  **Projet n°1 : Des fontaines à eau potable - 43 000 €** 
-  **Projet n°2 : Un parc à chiens - 12 000 €**
-  **Projet n°3 : Une station météo - 3 500 €**
-  **Projet n°4 : Des terrains de boules et de pétanque - 9 000 €**
-  **Projet n°5 : Une boîte aux lettres pour les aînés - 300 €**
-  **Projet n°6 : Un terrain de basket 3 vs 3 - 50 000 €**
-  **Projet n°7 : Des tables de pique-nique - 25 000 €**
-  **Projet n°8 : Un sentier planétaire - 10 000 €**
-  **Projet n°9 : Un terrain de boules à Kerlis - Kerdogan - 4 000 €**
-  **Projet n°10 : Un city-stade à Saint-Michel - 50 000 €**
-  **Projet n°11 : Des panneaux pour les sentiers de promenade - 1 200 €**
-  **Projet n°12 : Des fresques sur les supports publics - 6 000 €**
-  **Projet n°13 : Un parc de jeux et tyrolienne à Kerozer - 50 000 €**
-  **Projet n°14 : Une aire de jeux enfants et adultes à Coëtdigo - 43 000 €**
-  **Projet n°15 : Des places de stationnement dédiées aux vélos - 6 800 €**
-  **Projet n°16 : L'aménagement paysager d'un rond-point - 48 000 €**
-  **Projet n°17 : Une aire de jeux inclusive - 50 000 €**

Choix n°1 : projet n° (3 points)

Choix n°2 : projet n° (2 points)

Choix n°3 : projet n° (1 point)



Tout vote incomplet sera considéré comme nul.

Les informations recueillies via ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Saint-Avé et sont réservées à la gestion du budget participatif. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données (dpd@saint-ave.fr).